ENGAGÉ-ES POUR LA FONCTION PUBLIQUE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 CSA-DISP

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Voter le SNEPAP-FSU, c'est choisir :

- **Un syndicat, investi depuis + de 60 ans, qui représente et défend tou.tes les agent.es**, titulaires et contractuel.les, syndiqué.es ou non.
- **Un syndicat qui soutient l'innovation et les initiatives dans le service public** et qui s'oppose aux délégations de nos missions au privé et à l'associatif.
- **Un syndicat multicatégoriel**, éloigné des visions corporatistes, et qui défend une pluridisciplinarité respectueuse des identités et compétences professionnelles de chaque corps.
- **Un syndicat en faveur d'une justice humaniste**, pour le développement de la probation structurée, pour des conditions de vie dignes en détention, pour un accompagnement des PPSMJ favorisant responsabilisation, autonomie et respect.
- **Un syndicat affilié à la FSU,** 2ème organisation de la fonction publique, et qui s'associe aux combats sociétaux (solidarité, lutte pour le climat, égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et les violences).

Le Comité Social d'Administration en DISP

Pourquoi votre vote est important ?

Le vote au CSA-DISP conditionne la représentativité de vos représentant.es du personnel à 3 niveaux :

- ☑ Au niveau des CSA locaux, en SPIP (au niveau départemental) et en établissement.
- ☑ Au niveau du CSA-DISP (ancien CTIR), qui porte sur les sujets relatifs à l'interrégion
- ☑ Au niveau du CSA-AP (ancien CTAP), qui porte sur les sujets relatifs à l'administration pénitentiaire

Les compétences des CSA-Disp :

Exemples de sujets en CSA locaux : charte des temps, notes de service, besoins en formation, aménagement des locaux, télétravail, etc.

De manière plus large, sujets abordés :

- L'organisation des services
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail
- Les réformes statutaires des agent.es de l'administration pénitentiaire
- Les primes et indemnités
- La gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences
- L'égalité professionnelle, la parité, la lutte contre les discriminations
- La formation
- Les évolutions technologiques et les méthodes de travail dans les services
- Le financement par l'Etat de la protection sociale complémentaire des personnels

Les victoires du SNEPAP-FSU

- **Le SNEPAP-FSU est la 1ère OS à avoir défendu la création du SPIP**, service autonome par rapport aux établissements et services judiciaires
- **La pluridisciplinarité** au sein de l'administration pénitentiaire
- **La mise en œuvre d'une méthodologie d'intervention structurée**, basée sur des données probantes, dans les services.
- **Le développement de régimes de détention plus autonomes** et reconnaissant la place centrale du personnel de surveillance
- **L'accès des CPIP à la catégorie A**
- **La création du corps ministériel des psychologues**

Les combats menés par le SNEPAP-FSU

- **Des revalorisations statutaires et indemnitaires ambitieuses :** requalification des postes d'adjoints administratifs en secrétaires administratifs, catégorie B pour les CEA, A pour le corps de commandement, A-type pour les CPIP, A+ pour les DPIP, intégration sur poste des psychologues dans le corps ministériel nouvellement créé
- **Une harmonisation des conditions de travail** et de rémunération des agents non titulaires
- **Le recrutement d'agent.es titulaires** et un plan de titularisation des contractuel.les
- **Des formations continues** de proximité et de qualité
- **Une action sociale au plus proche des agent.es**, avec des droits et opportunités à chaque étape de leur vie professionnelle
- **La reconnaissance du caractère régalien** des fonctions d'évaluation du public, de planification des modalités d'exécution de la peine, et de mise en œuvre des suivis. Seul moyen de lutter contre la délégation de nos missions au privé et à l'associatif
- **Une pluridisciplinarité** respectueuse de l'expertise métiers des agents
- **La valorisation des compétences des personnels de surveillance** (généralisation du surveillant-référent, passage des agents de Surveillance Electronique au surveillant en SPIP) ainsi que **la reconnaissance de la spécialité des PS** qui travaillent en SPIP et en Greffe.
- **L'instauration d'un numérus clausus** en milieu fermé et en milieu ouvert
- **La reconnaissance des SPIP** comme de véritables services d'exécution des peines, dotés de greffes
- **La reconnaissance de la dimension criminologique** du métier de CPIP
- **Le développement d'outils d'évaluation issus de la recherche**, internes au service et respectueux de l'autonomie technique des agents.
- **La différenciation des suivis** pour adapter l'intensité de l'accompagnement aux besoins criminologiques des usagers
- **Des organisations de service soutenantes des actions collectives conçues et mises en œuvre par les personnels de l'administration pénitentiaire**, afin d'assurer leur pérennité
- **Une démarche écologique de l'administration** : vers des bâtiments autonomes en énergie, éco-gestes professionnels, clauses de marchés publics garantissant la réduction des gaz à effet de serre

Et sur la DISP de Lyon

Le SNEPAP-FSU Auvergne Rhône-Alpes est un syndicat de proximité :

- Nous sommes représentatifs dans les services.
- Nous sommes reçus régulièrement à la DI.
- Nous diffusons des informations à tous les agents de l'interrégion.
- Nous conseillons et représentons tous les agents qui nous sollicitent.
- Nous venons vous rencontrer dans vos services pour échanger sur vos conditions de travail.

Nous agissons pour :

- Des recrutements, une charge de travail adaptée et la définition de priorités de service.
- Prévenir les risques psycho-sociaux.
- Trouver des solutions aux problématiques locales.
- Dénoncer des logiciels chronophages et limitatifs des droits des agents (Chorus-DT, Origine, etc).
- Développer le budget ACT.
- Défendre notre vision métiers et la pluridisciplinarité de nos services.

En décembre 2022

Connectez-vous et VOTEZ !

snepap FSU

NOS CANDITAT.E.S

MOREUILLE-TASSART Rémy - CPIP - Vienne
SAUVEE Fanélie - CPIP - Annecy
ROUSSET Benoît - CPIP - Lyon
BOYADJIAN Yasmina - CPIP - Valence
ROUSSILLOUX Sylvain - CPIP - Lyon
DEMMER Aurélie - DFSPIP - Clermont-Ferrand
LEBEDIEFF Volodia - CPIP - Annemasse
BUISSERE VILLAUME Aurore - CPIP - Clermont-Ferrand
RICHARD Benoît - CPIP - Lyon
BIJOUX Catherine - CPIP - Cusset
LACROIX Cyril - CPIP - Valence
DUSSART Romain - CPIP - Bonneville